

Anancy, le 21 avril 2020

CORONAVIRUS - COVID 19

Réouverture des déchèteries du Grand Anancy sur rendez-vous pour les végétaux

Au vu des mesures prises par le Gouvernement pour prolonger le confinement et des attentes des habitants, le Grand Anancy a décidé d'ouvrir partiellement ses déchèteries et la plateforme de Villaz **à partir du jeudi 23 avril 2020 uniquement pour le dépôt de végétaux**. Seuls les habitants du Grand Anancy qui ne peuvent pas les stocker chez eux jusqu'au 11 mai pourront les apporter en déchèterie. Ils devront au préalable prendre un rendez-vous auprès du Grand Anancy et respecter les consignes d'accueil strictes afin de préserver la santé et la sécurité de tous. Un contrôle d'accès sera systématiquement mis en place à l'entrée des sites. Le nombre de véhicules sur site en même temps sera limité et régulé par les agents. Les habitants qui se présenteront sans confirmation d'un rendez-vous seront refusés.

Pour s'inscrire : remplissez le formulaire en ligne sur www.grandannecy.fr

Consignes d'accueil en déchèterie à partir du 23 avril

- Pour le bon fonctionnement des déchèteries, il est primordial de respecter le créneau horaire de 15 minutes qui vous sera donné.
- Il est important d'être autonome lors du déchargement, car aucune aide ne sera possible. Les habitants devront apporter leur pelle et leur balai pour décharger et nettoyer après leur dépôt. Aucun outil ne leur sera prêté sur site par éviter tout risque de contamination.
- Pour permettre l'accès à un maximum d'habitants du territoire, les déplacements en déchèterie seront limités à un seul passage par foyer au moins jusqu'au 11 mai. Cela pourra évoluer en fonction du nombre de demandes et des capacités d'accueil des sites.
- Pour la santé et la sécurité de tous, les habitants devront respecter les gestes barrière. Le port de gants et de masques est recommandé.
- En plus de l'attestation de déplacement dérogatoire*, les habitants devront également se munir de la confirmation de rendez-vous qu'ils recevront par mail en l'imprimant ou en la téléchargeant sur leur smartphone.

**La case à cocher est la suivante: « Déplacements pour effectuer des achats de fournitures nécessaires à l'activité professionnelle et des achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées. »*

Le Grand Annecy étudie les conditions de la réouverture complète des sites afin que les habitants puissent également venir déposer les autres types de déchets dans les semaines qui viennent.

Pour tout renseignement, vous pouvez adresser un mail à :

» decheteries@grandannecy.fr concernant les déchèteries

» valorisationdechets@grandannecy.fr pour toute autre demande concernant les déchets ménagers

Une permanence téléphonique est assurée uniquement **en cas d'impossibilité totale de s'inscrire par internet** au 04 50 33 02 12